

## Mot du Maire 21 décembre 2022

A propos de l'eau :

Bien que la compétence eau-assainissement ait été transférée à la Communauté d'Agglomération d'Epinal début 2020, nos agents communaux restent vigilants et réactifs en lien avec ceux de la CAE.

Ainsi c'est l'un des nôtres qui a constaté et alerté hier mardi 20 décembre dès 8h du matin au sujet d'une baisse critique dans le réservoir de l'Épine.

La suite, c'est une recherche quasi impossible en forêt communale pour trouver une fuite lente avant réservoir et en ville par sondage entre secteurs, ouverture et fermeture de vannes pour tenter de détecter où se situerait l'anomalie vidant ledit réservoir. Ces recherches pilotées par la CAE se faisant toujours avec réduction de la pression sur certains quartiers, jamais par coupures complètes, notamment de manière à pouvoir continuer à alimenter les bornes à incendie. Si le choix devait se poser, je préfère pouvoir permettre aux pompiers de combattre un sinistre plutôt que laver sa voiture. Dans ces circonstances exceptionnelles et imprévisibles, il faut savoir gérer les priorités, voire changer très provisoirement ses habitudes.

Nous sommes mercredi, il est midi, nos équipes sont toujours sur la brèche. Légère amélioration pour la pression ce matin.

En complément : situation du vendredi 23 décembre à midi

Le niveau du réservoir de l'Épine est stabilisé, la production d'eau potable de la Commune est rétablie pour tous les abonnés.

En réponse aux quelques critiques parfois désobligeantes, inadaptées et sans connaissance des réalités, il n'est pas possible de prévenir en temps réel chaque habitant ; si je n'informe pas, vous êtes en droit d'être mécontent, si j'informe, mes propos sont déformés. Et j'insiste, la Commune a perdu la compétence de l'eau en 2019.

Sans la conscience professionnelle et la vigilance des employés communaux, la situation aurait pu être catastrophique et l'eau devoir être coupée dans plusieurs quartiers.

Le Maire

Jean-Louis THOMAS